

# Saint-Laurent

## Taux de taxation et tarification<sup>1</sup>

Taux de taxes foncières générales	Taxe locale	Taxe d'agglomération
<b>Taux par catégories d'immeubles</b>		
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,3728	0,7022
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,3489	0,7022
Immeubles non résidentiels	1,5178	2,3014
Terrains vagues	0,7456	1,4044
Réserve financière de l'eau	Taxe locale	Taxe d'agglomération
<b>Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau</b>		
Immeubles résidentiels	0,0197	0,0274
Immeubles non résidentiels <sup>2</sup>	0,0725	0,0889
Réserve financière de la voirie	Taxe locale	Taxe d'agglomération
<b>Taxe pour travaux de voirie</b>		
Immeubles résidentiels	n. a.	0,0065
Immeubles non résidentiels	n. a.	0,0363
Taxes d'arrondissement	Tarif local	Taxe d'agglomération
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	n. a.	n. a.
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0185	n. a.

## Tarification fiscale locale

### Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels	Tarif minimum de 45 \$ par logement pour les premiers 228 m <sup>3</sup> et tarif au compteur de 0,396 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent.
Immeubles non résidentiels	Tarif minimum variable selon le diamètre du compteur. Tarif de 0,396 \$/m <sup>3</sup> jusqu'à 909 200 m <sup>3</sup> et de 0,297 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent.

<sup>1</sup> À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

<sup>2</sup> En 2008, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,52 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.